

Réf: Dossier 380078

Avis de constitution

SOCIETE « MON PARAPLUIE »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4C,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/12/2024 reçus par Me BOUA GEORGES CHRISTIAN , Notaire, enregistrés , le 28/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MON PARAPLUIE »

Objet : L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement, de tous biens et droits immobiliers,

La mise en valeur, l'administration, la gestion, l'entretien, la location, ou la prise en location, la transformation et l'exploitation de biens immobiliers,

L'obtention de toutes ouvertures de crédit et prêts, avec ou sans garanties et hypothèques, relatifs à l'objet social,

L'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gérance de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

La construction, la transformation, la surélévation, l'aménagement et l'ameublement de tous immeubles, leur division, leur partage, leur administration, notamment sous le régime de la copropriété, l'établissement des règles de copropriété les concernant.

L'exercice de toutes activités à caractère civil,

La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus,

Et plus généralement, toutes opérations quelconques, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4C, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M EL HACHACHE HADI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01069 du 06/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14188/GTCA/RC/2025 du 06/03/2025

